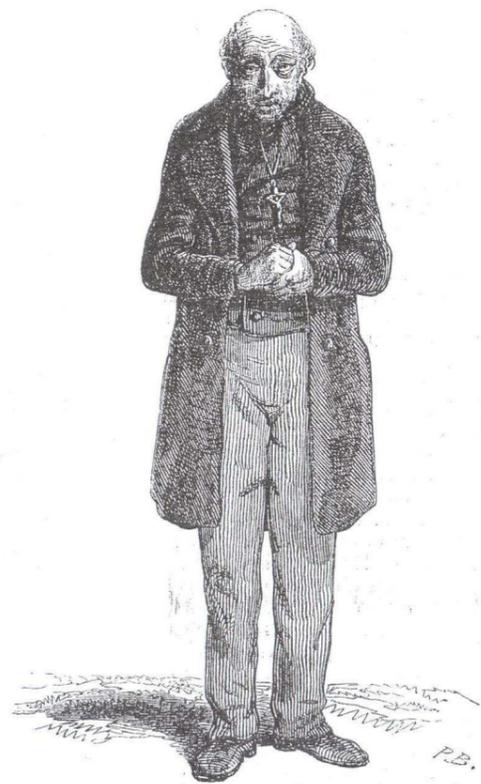


Colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin.



Colonie du Mesnil-Saint-Firmin. — Ferme de Merles, exploitée par les jeunes colons.



Le père Prevost, instituteur de la colonie du Mesnil-Saint-Firmin.

Entre Breteuil et Montdidier, près de l'endroit où la route qui réunit ces deux villes traverse le chemin de fer du Nord, au pied de l'énorme remblai sur lequel se trouve la station de Breteuil, le voyageur se rendant à Amiens peut apercevoir sur sa gauche un établissement d'une élégante rusticité. C'est d'abord un corps de logis principal vaste et bien aéré, terminé à chacune de ses extrémités par une aile en retour; puis plusieurs bâtiments accessoires, tels qu'étables, bergeries, ateliers divers, etc. Le tout est entouré de jardins fruitiers et potagers et de terres sur lesquelles on peut apercevoir les effets d'une vaste et intelligente exploitation. De jeunes enfants, vêtus de costumes rustiques, mais propres et uniformes, sont les laboureurs de ces champs paisibles, guidés qu'ils sont par des hommes dont le premier abord révèle une profonde conviction religieuse unie à une grande douceur. Sans le crucifix qui orne leur poitrine, on prendrait ces derniers pour de bons cultivateurs entourés de leurs enfants, et se livrant aux rudes travaux des champs. Ces hommes dévoués, ce sont les frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul; ces jeunes laboureurs sont les colons du Mesnil-Saint-Firmin, enfants trouvés, pour la plupart, ou abandonnés, ou orphelins sans asile, tous voués au malheur.

Un homme de sens et de cœur, M. Bazin, propriétaire d'une des plus vastes exploitations agricoles de France, frappé de la misère, de l'état d'abandon dans lequel il voyait la plupart des enfants trouvés, voulut, dans la limite de ses facultés, porter remède à tant de maux. C'est alors qu'a pris naissance l'établissement dont nous allons esquisser le rapide développement. C'est au Mesnil-Saint-Firmin que la société formée à Paris pour l'adoption des enfants trouvés a pu de suite mettre en œuvre ses bienfaisantes intentions, tout en n'ayant qu'à continuer sur une plus grande échelle le plan si sage et dont M. Bazin recueillait déjà de si heureux fruits.

Une association formée à Paris en 1843 sous le patronage des noms les plus honorables pour venir, par la voie d'adoption, au secours des enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres, résolut d'organiser sur les différents points de la



Colonie du Mesnil-Saint-Firmin. — Costume des jeunes colons.

France des colonies agricoles, dans lesquelles les enfants, tout en étant sérieusement élevés aux travaux de la campagne, devaient en outre recevoir une éducation morale et religieuse, et une instruction primaire en rapport avec leur état.

Mais d'abord, il fallait former près de Paris une colonie que l'on pourrait appeler *spécimen*. Le conseil d'administration savait combien c'est une chose grave et difficile que de créer un établissement d'un genre entièrement nouveau; aussi avait-il résolu d'attendre patiemment une occasion favorable, plutôt que de céder à un empressement fort légitime sans doute, mais qu'il pourrait avoir à regretter plus tard. Plusieurs propositions lui furent faites; mais, après un mûr examen, aucune n'avait paru pouvoir être adoptée, lorsque le conseil de la société fut mis en rapport avec M. Bazin, qui avait devancé depuis longtemps les es- sais que la Société voulait tenter.

M. Bazin, comprenant qu'il pouvait assurer à son œuvre tout le développement qu'il désirait en la rattachant à la Société d'adoption, vint demander à celle-ci son concours. De son côté, la Société comprit quels avantages il y avait pour elle dans l'offre de M. Bazin, qui mettait à la disposition de cette Société naissante, outre son expérience sur la matière, des bâtiments et un matériel tout organisés, des exploitations



Colonie du Mesnil-Saint-Firmin. — Doctor.

Des membres de la Société furent chargés de se rendre sur les lieux pour y apprécier par eux-mêmes l'exacte situation des choses, et sur leur rapport, il fut décidé que la proposition de M. Bazin serait accueillie.

Cependant, usant d'une prudente réserve, le conseil de la Société voulut attendre que l'expérience vint confirmer les excellentes impressions produites par un premier examen; dans cette pensée, il ne contracta pas immédiatement une association définitive, et demanda seulement à la colonie du Mesnil-Saint-Firmin, de recevoir, moyennant un prix de pension, les enfants que la Société adopterait.

Ces placements ont été effectués pendant deux années. La surveillance dont la Société n'a cessé pendant ce temps d'entourer la colonie lui a donné la conviction que cet établissement, par son organisation qu'y reçoivent les enfants, par le dévouement des personnes qui s'y consacrent, et notamment celui de son directeur, M. l'abbé Caulie, répondait complètement au but

régalières et en voie régulière le rapport, enfin un personnel déjà initié à la pratique de l'éducation, et rompu, sous une direction habile et dévouée, aux fatigues d'une vie laborieuse.

qu'elle s'était proposé, et, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1843, la Société d'adoption a pris complètement à son compte la colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin.

Disons d'abord un mot sur le personnel de la colonie.

Pour quiconque s'est occupé de fondations de la nature de celle du Mesnil-Saint-Firmin, une des difficultés les plus graves c'est l'organisation du personnel. Tant de qualités sont nécessaires pour l'accomplissement des devoirs à remplir, et il y a si peu d'avantages matériels en compensation ! Si le l'évènement purement personnel peut inspirer quelques individus isolés, suffira-t-il à un recrutement continu et devant répondre à des besoins chaque jour plus étendus ? Ne faut-il pas chercher ailleurs un élément plus fécond et dont les effets plus durables survivent aux individus ? M. Bazin et les personnes qui prenaient intérêt à sa fondation ont pensé que le sentiment religieux pouvait seul vivifier l'œuvre et qu'il était nécessaire de substituer l'existence successive d'une association à l'existence purement temporaire des individus. Mais en même temps ils ont pensé que cette association, destinée à féconder une entreprise de notre époque, devait se former avec les idées de notre temps. Sans méconnaître les mérites de quelques-unes des associations déjà existantes qui auraient paru propres à cette nouvelle œuvre, ils ont cru qu'aucune n'y serait aussi complètement propre qu'une association nouvelle, créée en vue du but spécial qu'elle devait aider à atteindre, et chez laquelle la vie religieuse présiderait seulement comme une inspiration à une vie toute pratique. Tel est le caractère fondamental de l'association des Frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul au développement de laquelle la Société d'adoption n'a pas hésité à concourir. Cette corporation religieuse, mais composée uniquement de laïques, a pour objet de fournir des directeurs ou des contre-maîtres aux colonies agricoles d'enfants pauvres. Travailleurs avant tout, les frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul, n'ont d'autre uniforme que celui du travail, et s'ils se distinguent des autres agriculteurs, c'est par leur abnégation personnelle, par leur dévouement à l'œuvre commune, par ce sentiment intérieur d'une récompense divine qui double encore leurs forces et remplit leur cœur d'une bonté nouvelle.

La colonie de la Société d'adoption est située, comme nous l'avons déjà dit, près de Breteuil, arrondissement de Clermont, à environ dix myriamètres de Paris, partie sur la commune de Rouvroy, au lieu dit Merles, partie sur celle de Mesnil-Saint-Firmin.

Les terres présentent une étendue de cent trente-cinq hectares, dont la colonie jouit à divers titres.

Merles est le siège proprement dit de la colonie ; c'est à Merles que réside le directeur et que réside ce noyau de frères contre-maîtres, sans lequel il n'y a pas d'avenir possible pour les établissements de cette nature. Leur nombre est aujourd'hui de douze. Bien que le dévouement de tous soit égal, et que tous semblent avoir un égal droit aux témoignages d'estime et de reconnaissance de la Société d'adoption, il en est un cependant que son âge nous autorise à mentionner hors ligne : c'est M. Prevost, vieillard riche, d'une longue expérience, et qui, entouré de la vénération de ses frères, est le Nestor agricole de la colonie.

Ce sont les contre-maîtres et les enfants qui accomplissent tous les travaux d'exploitation de la ferme, car on ne saurait trop le répéter, les enfants reçoivent, dans toute la vérité du mot, une éducation agricole ; ils labourent, ils donnent à la terre toutes ses cultures, font la moisson, battent les récoltes, soignent les bestiaux, font le service de la vacherie, de la laiterie, etc., etc., sont appliqués en un mot, suivant leur âge, leurs forces et leur intelligence, à toutes les parties du service intérieur et extérieur d'une ferme.

Merles peut contenir aujourd'hui quatre-vingts enfants environ.

Quoique Merles soit, en réalité, le siège de la colonie, des raisons de haute convenance ne permettent pas de placer dans cet établissement ceux des services généraux qui ne peuvent être confiés qu'à des femmes ; ces services, ainsi que la division des plus jeunes enfants, ont été établis à une courte distance de Merles, au Mesnil-Saint-Firmin, dans le lieu où M. Bazin a commencé la fondation de son œuvre philanthropique.

L'établissement du Mesnil-Saint-Firmin est situé sur le corps de ferme même de M. Bazin.

Quelque réserve que nous désirions y mettre, il est nécessaire que nous disions, et c'est un fait accepté par tous, que l'établissement de M. Bazin présente l'ensemble le plus complet d'exploitation agricole qu'il y ait en France ; il réunit en effet à une vaste exploitation de terres ces industries si accessoires, si précieuses à l'agriculture, savoir : une briquetterie, une sucrerie, une féculerie, une distillerie, une huilerie, une vinaigrerie, une brasserie, une forge, un atelier de charonnage.

Tous ces ateliers sont ouverts aux jeunes colons, et doivent contribuer à en faire, pour l'époque de leur placement au dehors, d'excellents valets de ferme.

Par l'existence simultanée de Merles et du Mesnil-Saint-Firmin, la Société d'adoption fait une double expérience également intéressante dans l'un et l'autre cas. A Merles, elle dirige l'exploitation, elle travaille pour son propre compte, elle est propriétaire et fermière ; au Mesnil, les enfants travaillent pour le compte de M. Bazin, qui leur paye un prix de journée. A Merles, la Société d'adoption résoudra le problème d'une colonie agricole se suffisant à elle-même ; au Mesnil, elle éprouvera quelles ressources pourront se créer les enfants devenus ouvriers.

Les bâtiments du Mesnil suffisent aujourd'hui à contenir cinquante enfants ; ils sont destinés à en recevoir par la suite jusqu'à cent vingt. Ils se composent de plusieurs corps de logis à usage de classe, dortoir, réfectoire, cuisine, logement des sœurs, lingerie, buanderie, infirmerie et ateliers de travail.

Là, comme à Merles, c'est aux frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul qu'est confiée la direction des enfants.

Les soins de la lingerie, de l'infirmerie et des plus jeunes enfants sont remis à des sœurs de Saint-Joseph, ces simples et courageuses civilisatrices qui sont allées porter la lu-

mière, l'amour et la dignité du christianisme jusqu'à Manah (Guyane), et qui desservent plusieurs de nos établissements publics avec un zèle et un dévouement dignes de tous éloges.

Dans la colonie du Mesnil les enfants sont admis depuis l'âge de cinq ans jusqu'à seize. La majeure partie de ceux qui y sont maintenant sont âgés de huit à treize ans ; il y en a vingt au-dessous de sept ans. Par un accord fait avec les commissions administratives, les enfants doivent rester à la colonie jusqu'à leur majorité. On prélève sur le prix de leur travail une somme destinée à leur être remise à cette époque. Mais, avant ce moment, si on trouve à les placer d'une manière sûre et qui leur soit avantageuse, on le fait avec empressement, en stipulant pour eux les conditions les plus favorables.

Ils sont élevés à peu près comme le seraient les enfants des métayers ou des colons de nos villages, vêtus de gros drap l'hiver ; ils portent la blouse en toute saison et des souliers pour chaussure.

Leur nourriture est frugale, mais abondante et saine ; ils ont de la viande quatre fois par semaine, et le reste du temps une soupe, des légumes, de la salade ou des fruits, selon la saison. Ils se servent eux-mêmes, et, jusqu'au plus jeune, tous font leur lit, balayent leur dortoir et nettoient leurs vêtements. Ils sont distribués en divisions de vingt-cinq élèves, chacune ayant un chef et un sous-chef. Ces deux enfants veillent à ce que les élèves de leur division tiennent en ordre leurs vêtements et ne négligent pas les soins de propreté si nécessaires à la santé et à la bonne tenue. La faible portion d'autorité qu'exercent ces élèves, et les légers privilèges dont elle est accompagnée, excitent et développent chez les enfants une salutaire émulation.

Des soins paternels sont donnés aux jeunes colons. Si les enfants vont travailler au loin, et qu'on puisse craindre pour eux ou l'excès de la chaleur ou la pluie, une rustique et légère voiture, renfermant les vivres de la journée et une tente commode, leur est donnée ; ils la conduisent joyeusement, et peuvent s'abriter contre l'orage ou se garantir au moment du repos contre la chaleur.

Les personnes qui auront eu occasion de visiter cet utile et bienfaisant établissement auront sans doute été frappées comme nous de l'air de bien-être et de douce satisfaction qui règne sur les visages frais, quoique brunis par le hâle, des colons du Mesnil ; ce bien-être, cette douce satisfaction, sont les biens qui appartiennent aux familles bien unies. C'est que la colonie est effectivement une famille ; c'est que ces enfants abandonnés ont trouvé des parents indulgents et affectueux, qui depuis le moment où ils ont été remis entre leurs mains n'en ont éprouvé que les marques du plus tendre intérêt, et leur ont toujours mis de bons exemples sous les yeux ; c'est que ces enfants, destinés au malheur depuis leur naissance, en ont reçu les soins si nécessaires dans le bas âge, et, outre l'instruction matérielle, qui en fera des hommes utiles, l'instruction si simple, si facile à inculquer à de jeunes âmes, la science et le goût de l'honnêteté.

Si l'association pour l'adoption a beaucoup fait, il lui reste beaucoup à faire : avec de la persévérance, et elle en a, dans quelques années le sort des enfants trouvés du sexe masculin sera assuré, espérons-le, sur tout le sol de la France. Mais il lui reste encore à pourvoir au sort des filles, malheureuses créatures que la misère et l'abandon ne poussent que trop souvent au déshonneur, et du déshonneur au crime.

### Un mois en Afrique.

Voir t. VIII, p. 245, 405 ; t. XI, p. 21 et 69.

#### V.

##### LA FRANCE A ORAN.

Les Espagnols étaient entrés à Oran au mois de mai 1509, ils en sortirent définitivement au mois de mars 1792. En en exceptant une interruption de vingt-quatre années, — de 1708 à 1732, — leur occupation dura donc près de trois siècles. Ces trois siècles furent entièrement perdus pour la cause de la civilisation. Au lieu de marcher, même d'un pas lent, dans les voies du progrès, cette province de l'Afrique du nord dont Oran est la capitale rétrograda assez vite vers la barbarie. Elle était plus inculte et moins peuplée au départ des Espagnols qu'à leur arrivée. Mieux eût valu pour elle qu'elle fût restée sous la domination des Berbères ou des Maures. Il y a plus de ressources dans le bandit que dans le lazzarone. La piraterie d'ailleurs offre quelques-uns des avantages du commerce ; elle rend actifs, industriels les hommes qui s'y adonnent. En outre, certaines idées plus larges, plus élevées, plus honnêtes que celles qu'ils possèdent déjà, font tôt ou tard partie du butin dont ils s'emparent. Pour les peuples comme pour les individus il n'est pas de pire condition que l'immobilité ; le travail est un devoir, l'oisiveté un crime qui heureusement porte sa peine avec lui.

L'histoire de l'occupation d'Oran par les Espagnols ne diffère en rien de celle de la conquête. Ne cherchez pas des hommes parmi les acteurs qui y jouent un rôle, vous n'y trouverez que des moines et des condottieri. Les moines changèrent les mosquées en églises, fondèrent des couvents et établirent l'inquisition ; les condottieri construisirent ou firent construire par des *présidarios* ou condamnés des forts, des casernes et des magasins d'une irréprochable solidité. Cette tâche achevée, ils ne s'en imposèrent aucune autre. Ils se couchèrent tous à l'ombre et s'endormirent d'un paisible sommeil. De temps en temps l'inquisition, pour les distraire, brûlait un juif. C'étaient de bons chrétiens et de braves soldats : ils remplissaient avec une exactitude exemplaire leurs devoirs religieux ; et quand les infidèles venaient menacer leur culte et troubler leur repos, ils les défendaient

avec l'intrépidité d'une lionne à laquelle des chasseurs on enlevé ses lionceaux. Quelquefois, mais rarement, ils entreprenaient une expédition dans l'intérieur des terres. Du reste, aucune de leurs promenades militaires n'eut de résultats sérieux et durables, et après une courte absence ils s'estimaient fort heureux de revenir s'enfermer dans la prison qu'ils s'étaient bâtie sur le rivage de la mer. Alors un Espagnol ne pouvait pas se montrer sur les remparts d'Oran sans s'exposer à recevoir un coup de fusil. Quand on voulait faire pâturer le troupeau de la place hors des fortifications, il fallait que les *Moros de la paz* (les Maures de la paix), les tribus tout à fait sûres, *los de tota seguridad* pussent au paravant plusieurs reconnaissances dans la plaine. Le commerce était nul. Tout, même la viande, venait d'Espagne. Les Arabes n'étaient admis dans la ville que par la *Puerta del Barillo*, les yeux bandés, et après avoir été rigoureusement fouillés. « Dès son origine, dit l'auteur du remarquable manuscrit que nous avons déjà cité (1), le caractère de l'occupation espagnole avait été l'intolérance. Restreinte à une faible partie du littoral, et ne pouvant souffrir de musulmans dans le voisinage de ses possessions, elle fit le vide autour d'elle et parvint, dans un assez grand rayon, à transformer en solitude une contrée qui, sous les Romains et les dynasties musulmanes, avait été l'une des plus peuplées de l'Algérie. C'est dans un pareil état de choses, auquel les Turcs étaient incapables de porter remède, que nous avons trouvé le pays ; circonstance qui a frappé certains esprits superficiels, trop prompts à conclure du dépeuplement à l'infertilité. »

Pendant les trois siècles que dura l'occupation espagnole, Oran fut souvent assiégée par les Turcs et par les Arabes : ils n'y entrèrent jamais. A l'époque de la guerre de la succession, en 1708, la garnison, abandonnée à ses propres ressources et forcée de capituler, la remit au bey de Mascara Bou Chelagrem, qui en prit possession au nom du dey d'Alger. Vingt-quatre ans après, en 1732, Philippe V, raffermi sur son trône par le traité d'Utrecht, commit la faute de la reconquérir. Le comte de Mortemart s'en rendit maître presque sans coup férir. Cette seconde conquête fut encore plus inutile et plus coûteuse que la première. L'Espagne finit par s'en apercevoir. Aussi songeait-elle à l'abandonner, lorsque, selon l'expression pittoresque de M. Pascal Duprat, Dieu la rejeta, et la terre elle-même sembla la refouler dans la mer. Dans la nuit du 9 au 10 octobre 1790, un violent tremblement de terre détruisit une partie du fort Santa-Cruz et renversa presque toutes les maisons et les fortifications de la ville basse. Les secousses se renouvelèrent jusqu'au 22 novembre. Un tiers de la garnison et des habitants avaient péri dans ce grand désastre. Force fut aux survivants de s'éloigner au plus vite de ces ruines menaçantes, — ils n'avaient plus ni tentes, ni baraques, ni hôpitaux, ni médicaments, ni vivres, ni munitions, — et d'aller camper en rase campagne hors des murs. A cette nouvelle, Mohammed-el-Kébir, le bey de Mascara, vint les attaquer. Ils se défendirent pendant plus d'une année dans cette situation avec autant de bonheur que de courage. Mais, malgré quelques renforts qu'ils avaient reçus de la mère patrie, leur position devenait chaque jour plus difficile. Une trêve fut bientôt suivie d'une capitulation. Par une convention passée entre le gouverneur d'Oran et Mohammed-el-Kébir ; il fut arrêté, dit M. Walsin Esterhazy, « que les fortifications ne seraient pas détruites, que la ville serait évacuée dans un délai fixé et que les Espagnols emporteraient leurs canons en bronze et leurs approvisionnements. Mohammed-el-Kébir resté campé sous les murs de la ville jusqu'à l'entière évacuation, y fit son entrée le premier jour de la mosquée du mois de Chaban de l'année 1200 (1792). Soixante ou quatre-vingts familles espagnoles étaient restées dans Oran lorsque les musulmans y entrèrent ; mais elles ne s'y fixèrent pas et retournèrent bientôt dans leur patrie. Un seul Espagnol, que les Arabes appellent Tchico, bijoutier, fut pris par le bey à son service. Son fils, nommé Domingo, était encore à Oran il y a peu d'années. »

Pour peupler la nouvelle capitale de son beylick, presque entièrement déserte, Mohammed fit venir des habitants des diverses parties de la province. Mascara, Mazouza, Tlemcen, Mostaganem, Mazagan, etc., eurent leur part proportionnelle dans la répartition des maisons qui avaient appartenu aux chrétiens. Le bey garda pour lui-même, suivant la cession qui lui en fut faite par le pacha d'Alger Hassan, toutes les terres et les constructions qui formaient le domaine espagnol. Cependant Hassan, craignant que la possession d'une ville aussi forte n'inspirât au bey de cette province un trop vif désir de se rendre indépendant, envoya un *oukil* chargé de ses pleins pouvoirs, avec l'ordre de détruire une partie des fortifications espagnoles.

La domination turque fut à Oran ce qu'elle avait été, ce qu'elle était, à Alger, à Constantine, dans toutes les autres villes de la régence. Son histoire, que M. Walsin Esterhazy a le premier révélée à la France, n'est qu'une série ininterrompue de révolutions intestines et de révoltes extérieures. Quels services la cause de la civilisation pouvait-elle attendre de pareils conquérants ? Ils viennent de l'Asie, ils professent la religion de Mahomet, ils continuent en Afrique la lutte que les Arabes ne soutenaient plus qu'avec mollesse contre l'Europe et le christianisme. Ils n'ont qu'une pensée, qu'un but, c'est de satisfaire le plus largement possible dans une lâche oisiveté toutes leurs passions sensuelles. Les jouissances de l'esprit et du cœur leur sont inconnues. Pour rassasier leurs appétits brutaux, tous les moyens leur semblent également bons, mais ils emploient la force de préférence. Cependant, leur fourberie surpasse peut-être leur cruauté. Diviser pour régner, telle est la principale règle de leur politique, du reste, aussi impitoyable envers les Arabes qu'envers les chrétiens. Rendons-leur toutefois la justice qui leur est due, s'ils ne furent jamais que des voleurs et des assassins.

1) *Études de Topographie historique sur la province d'Oran.*

